



Mise à jour n° 74 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2010 03 30

9^e mise à jour du *Tome II – Construction routière*

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux titre et Dépôt légal		Faux titre et Dépôt légal	
Modification et information	Décembre 2007	Modification et information	Mars 2009
Introduction i à iv	Décembre 2007	Introduction i à iv	Janvier 2009
Table des matières i et ii		Table des matières i et ii	
Notes générales 7 et 8	Oct. 2008	Notes générales 7 et 8	Déc. 2009
Languette et les couvertures		Languette et les couvertures	

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
2	i à iv	2007 10 30	i à iv	2010 03 30	<p>Actualisation de la table des matières.</p> <p>DN 002 et DN 003 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • utilisation de MG20 pour les cas où il est possible d'en étendre une épaisseur minimale de 200 mm sous l'enrobé jusqu'au garde-grève du pont; • remplacement du terme « béton de ciment » par « béton »; • modification de l'illustration du joint de tablier. <p>DN 004 : correction de références et harmonisation des exigences avec celles du CCDG.</p> <p>Plusieurs DN : remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ».</p> <p>DN 014 : modification de l'illustration du joint de tablier.</p> <p>DN 016 : modification de la largeur des joints transversaux, passant de 12,7 mm à 9,5 mm.</p> <p>DN 018 et DN 019 : amélioration graphique de certaines illustrations.</p> <p>DN 018 et DN 021 : modification de la distance des tirants par rapport aux joints transversaux, passant de 300 mm à 450 mm.</p>
	DN 001 à DN 004	2006 10 30 2007 10 30	DN 001 à DN 004	2006 10 30 2010 03 30	
3	DN 011 à DN 028	2007 10 30	DN 011 à DN 028	2010 03 30	<p>Actualisation de la table des matières</p> <p>Section 3.2 « Références » : actualisation des références et de leur présentation.</p> <p>Corrections des références se trouvant dans le texte.</p>
	i et ii 1 à 8	2008 10 30 2007 10 30 2008 10 30	i et ii 1 à 8	2010 03 30 2007 10 30 2008 10 30 2010 03 30	

Mise à jour n° 74 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2010 03 30

9^e mise à jour du Tome II – Construction routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
3	DN 001 à DN 010	2007 10 30 2008 10 30	DN 001 à DN 010	2008 10 30 2010 03 30	<p>DN 001 à DN 003 : ajout de la mention concernant la densification à 95,0 % de la masse volumique sèche et correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».</p> <p>DN 006 à DN 009 : correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».</p> <p>DN 010 : modification des exigences concernant le tuyau utilisé pour les puisards linéaires, retrait de la référence à la norme NQ 3311-100 et ajout de la référence à la norme BNQ 3624-120.</p>
4	i et ii	2008 10 30	i et ii	2010 03 30	Actualisation de la table des matières.
	DN 001 à DN 006	2005 03 30 2008 10 30	DN 001 à DN 006	2005 03 30 2010 03 30	<p>DN 001 à DN 004 : modification de la hauteur au-dessus du revêtement pour les bordures arasées, qui passe de 15 mm à 5 mm à l'endroit des pistes cyclables et des accès pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>DN 006 : modification de la nomenclature des tirants.</p>
6	i et ii	2007 10 30	i et ii	2010 03 30	Actualisation de la table des matières.
	DN 001 à DN 005	2005 03 30	DN 001 à DN 005	2010 03 30	<p>DN 001 à DN 003 : modification de la hauteur au-dessus du revêtement pour les descentes de trottoir, qui passe de 15 mm à 5 mm à l'endroit des pistes cyclables et des accès pour personnes à mobilité réduite.</p> <p>DN 004 et DN 005 : remplacement du terme « béton de ciment » par « béton » et remplacement de la référence à la norme 2102 du <i>Tome VII – Matériaux</i> par la norme NQ 2560-114.</p>
7	i à vii	2007 10 30	i à vii	2010 03 30	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	2006 10 30 2007 10 30	1 et 2	2006 10 30 2010 03 30	Section 7.2 « Références » : actualisation des références et de leur présentation.
	5 et 6	2007 10 30	5 et 6	2010 03 30	<p>Section 7.5.1.3 « Glissières rigides » : remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ».</p> <p>Section 7.5.1.5 « Codification des glissières de sécurité » : remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ».</p>



Mise à jour n° 74 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2010 03 30

9^e mise à jour du *Tome II – Construction routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7	13 à 16	2006 10 30 2007 10 30	13 à 16	2006 10 30 2007 10 30 2010 03 30	Section 7.5.1.6 « Résumé des caractéristiques » : remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ».
	19 à 45	2007 10 30	19 à 46	2010 03 30	<p>Section 7.5.3.1 « Traitement des extrémités » : réorganisation de la section B. « Glissière de sécurité semi-rigide » et ajout d'un complément sur le traitement des extrémités dans une zone de travaux routiers.</p> <p>Section 7.5.3.2 « Transition de rigidité » : remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ».</p> <p>Section 7.5.3.3 « Transition de géométrie » et figure 7.5–1 : remplacement des termes « béton de ciment » et « du type » par « béton » et « de type ».</p> <p>Section 7.6.1 « Capacité redirectionnelle d'un dispositif de retenue frontal » : correction d'une coquille à la figure 7.6–2.</p> <p>Section 7.6.3.2 « Sélection d'un dispositif d'extrémité de glissière semi-rigide » : ajout d'un complément à la norme sur l'usage de dispositifs d'extrémité avec ou sans déviation et remplacement du terme « du type » par « de type ».</p> <p>Section 7.6.3.3 « Aménagement du site » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ajout des dimensions minimales de la plateforme pour les dispositifs d'extrémité de glissières; • ajout de la figure 7.6–3 montrant les plateformes; • renumérotation et correction de la figure 7.6–4 (ancienne 7.6–3). <p>Section 7.6.4 « Atténuateur d'impact » : renumérotation des figures et remplacement du terme « du type » par « de type ».</p> <p>Section 7.7.1.1 « Glissière en béton pour chantier » : remplacement du terme « du type » par « de type ».</p> <p>Section 7.7.3 « Déviation à contresens sur une route unidirectionnelle » : nouvelle section concernant le traitement des extrémités de glissières semi-rigides et des glissières de pont en présence de déviation à contresens.</p> <p>Section 7.7.4 « Mise en place » : renumérotation de la section.</p>

Mise à jour n° 74 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2010 03 30

9^e mise à jour du *Tome II – Construction routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7					Section 7.8 « Voies de secours » : remplacement des termes : <ul style="list-style-type: none"> • « béton de ciment » par « béton »; • « béton bitumineux » par « enrobé »; • « du type » par « de type »; • « N° 15 » par « 15M ».
	DN 003 et DN 004	2006 10 30	DN 003 et DN 004	2010 03 30	DN 003 : actualisation du titre. DN 004 : <ul style="list-style-type: none"> • actualisation du titre; • remplacement du terme « béton de ciment » par « béton »; • correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».
	DN 007 à DN 010	2006 10 30	DN 007 à DN 010	2006 10 30 2010 03 30	DN 008 : amélioration graphique et correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». DN 009 et DN 010 : <ul style="list-style-type: none"> • actualisation du titre; • remplacement du terme « béton de ciment » par « béton »; • correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».
	DN 013 à DN 062	2006 10 30 2007 10 30	DN 013 à DN 062	2006 10 30 2007 10 30 2010 03 30	DN 013 : <ul style="list-style-type: none"> • correction d'une coquille; • amélioration graphique; • correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». DN 015 : amélioration graphique et correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». DN 016 : <ul style="list-style-type: none"> • actualisation du titre; • amélioration graphique; • correction de références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». DN 018 : actualisation du titre et correction de coquilles. DN 020 : amélioration graphique et correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».

Mise à jour n° 74 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2010 03 30

9^e mise à jour du Tome II – Construction routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7					<p>DN 022 : actualisation du titre et correction du numéro de la figure de référence.</p> <p>DN 024 : actualisation du titre et correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».</p> <p>DN 025 : modification du titre et ajustement de la note 2.</p> <p>DN 026 et DN 027 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • actualisation du titre; • ajout de la deuxième plaque de renforcement et de ses boulons d'attache; • actualisation des notes; • remplacement du terme « béton de ciment » par « béton »; • amélioration graphique; • correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». <p>DN 028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • actualisation du titre; • correction d'une coquille; • actualisation des notes. <p>DN 029 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • actualisation du titre; • ajout de la deuxième plaque de renforcement et de ses boulons d'attache; • correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». <p>DN 030 à DN 032 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • actualisation du titre; • remplacement du terme « du type » par « de type »; • correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». <p>DN 033 : amélioration graphique et correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».</p> <p>DN 034 : actualisation du titre et correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».</p>

Mise à jour n° 74 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2010 03 30

9^e mise à jour du Tome II – Construction routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7					<p>DN 036 et DN 037 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • actualisation du titre; • actualisation de la plateforme du dispositif d'extrémité de glissière; • remplacement du terme « béton de ciment » par « béton »; • correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». <p>DN 039 : actualisation du titre et correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».</p> <p>DN 041 : actualisation du titre et correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».</p> <p>DN 043 : actualisation du titre et correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».</p> <p>DN 045 et DN 046 : actualisation du titre et correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».</p> <p>DN 047 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • actualisation du titre; • remplacement du terme « du type » par « de type »; • correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». <p>DN 048 : actualisation du titre et correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».</p> <p>DN 049 et DN 050 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • actualisation du titre; • remplacement du terme « béton de ciment » par « béton »; • correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». <p>DN 051 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • actualisation du titre; • remplacement du terme « N° 15 » par « 15M »; • remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ». <p>DN 052 et DN 053: actualisation du titre et remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ».</p>

Mise à jour n° 74 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2010 03 30

9^e mise à jour du Tome II – Construction routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
7					<p>DN 054 :</p> <ul style="list-style-type: none"> retrait de l'encadré sur le délai de mise à la norme des largeurs de tête des glissières en béton pour chantier; remplacement du terme « N° 10 » par « 10M »; remplacement du terme « béton de ciment » par « béton »; correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». <p>DN 055 :</p> <ul style="list-style-type: none"> actualisation du titre; remplacement du terme « N° 15 » par « 15M »; correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». <p>DN 056 :</p> <ul style="list-style-type: none"> actualisation du titre; remplacement du terme « béton de ciment » par « béton »; correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». <p>DN 057 :</p> <ul style="list-style-type: none"> actualisation du titre; remplacement du terme « N° 15 » par « 15M »; remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ». <p>DN 058 et DN 059 :</p> <ul style="list-style-type: none"> actualisation du titre; remplacement du terme « béton de ciment » par « béton »; correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». <p>DN 060 et DN 061 :</p> <ul style="list-style-type: none"> actualisation du titre; remplacement des termes « N° 15 » et « N° 20 » par « 15M » et « 20M »; remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ». <p>DN 062 :</p> <ul style="list-style-type: none"> actualisation du titre; remplacement du terme « N° 15 » par « 15M »; correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».

Mise à jour n° 74 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2010 03 30

9^e mise à jour du Tome II – Construction routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
8	i et ii	2007 10 30	i et ii	2010 03 30	Actualisation de la table des matières.
	1 à 4	2006 10 30 2007 10 30	1 à 4	2006 10 30 2010 03 30	Section 8.2 « Références » : actualisation des références et de leur présentation. Section 8.6 « Écran antiéblouissement » : remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ».
	DN 001 à DN 012	2006 10 30 2007 10 30	DN 001 à DN 012	2010 03 30	DN 001 à DN 012 : <ul style="list-style-type: none"> • actualisation du titre de certains dessins normalisés; • remplacement du terme « du type » par « de type »; • remplacement du terme « béton de ciment » par « béton »; • correction des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».
9	i à iii	2008 10 30	i à iii	2010 03 30	Actualisation de la table des matières.
	1 à 8	2007 10 30 2008 10 30	1 à 8	2010 03 30	Nouvelle mise en page. Section 9.2 « Référence » : actualisation des références et de leur présentation. Section 9.4.1 « Période de réalisation des travaux » : mise à jour du tableau 9.4–1.
	27 et 28	2008 10 30	27 et 28	2008 10 30 2010 03 30	Section 9.9.1.4 « Niveaux sonores maximaux recommandés » : correction d'une coquille.
10	i et ii	2007 10 30	i et ii	2010 03 30	Actualisation de la table des matières.
	DN 001 à DN 004	2005 03 30 2007 10 30	DN 001 à DN 004	2005 03 30 2007 10 30 2010 03 30	DN 002 : retrait de la référence à la norme 3101 « Béton » dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».
					DN 003 : correction du numéro de dessin normalisé de référence et remplacement du terme « béton de ciment » par « béton ».